

Compte-rendu Assemblée Générale PETal

07 mars 2015

Quorum

La séance commence à 16h30. Le quorum de 23 personnes (30% des 76 foyers) est atteint :

Nombre de présents: 12 Thouars; 15 Brama

Nombre de pouvoirs: 4 Thouars; 4 Brama

1. Rapport moral et d'activités

Adhésions

Brama = 48 foyers pour 46 parts 7 départs et 11 arrivées -> flux tendu (liste d'attente vide après chaque début de saison)

Thouars = 28 foyers 10 départs et 9 arrivées -> problème car beaucoup de départs à venir et pas de liste d'attente

Permanences

Brama : 36 adhérents non CC. Parmi eux, 2 ont fait les 7-8 permanences demandées entre avril et janvier, 15 foyers ont fait entre 0 et 2 permanences entre avril et janvier. Ce n'est pas assez. Les personnes du CC ont fait en moyenne 4 permanences sur cette période afin de compléter.

Décision de passer à un système de calendrier pré-fixé pour les permanences. En pratique, il sera compliqué d'organiser les changements de dates. Pour le moment, on laisse un temps aux adhérents pour s'inscrire aux dates qu'ils préfèrent puis on complète la liste avec ceux non inscrits. Cela va être testé sur la période avril-juin et on avisera pour la suite (période pour le calendrier, ...).

A Thouars, il y a peu de problème pour les permanences grâce notamment aux "habituels" qui assurent le plus souvent les permanences.

Animations

Il y a eu la buvette au forum des associations: Petal a pris en charge la restauration à cette journée. Il y a eu 200 repas délivrés et 25 bénévoles se sont investis. C'est une réussite. A l'issue du forum, 9 personnes ont demandé à s'inscrire à Petal. Sur Brama, 2 ont validé leur demande en entrant dans le groupe. Nous n'avons pas l'info sur Thouars.

La soirée avec les Vuillon a aussi été un succès. Cela a permis d'initier un travail sur les contrats avec nos maraichers.

Il y a eu des visites à la ferme. Plusieurs chantiers pédagogiques sont déjà prévus pour la saison à venir (voir ci-dessous) !

2. Bilan des producteurs

Jules Charmoy, GAEC des Charmes.

Trésorier Brama : commandes très bien passées, sans rappel, commandes stables. Le seul bémol est sur les pommes de terre en Novembre qui n'ont pas marché (problème de communication, difficulté à placer cette proposition par rapport à la maraichère)

Jules : La difficulté la plus importante dans son travail est d'avoir la bonne quantité de commande : 1 carcasse de boeuf = 50 colis; 1 veau = 20-30 colis. Les livraisons doivent avoir ce volume. Il a trouvé une bonne articulation dans l'ensemble entre les amaps de Talence et de Canejan avec une livraison tous les 2-3 mois.

Sur l'exploitation, ils ont 70 mères; et 70 bêtes par an à livrer sur ~10 amaps

Proposition de visite en coamaps, par exemple début Octobre avec ramassage de noix et discussion.

Jules détaille un projet de chantier: faire du bio-méthane avec des déchets pour fournir de l'électricité pour la commune + pour sécher les fourrages ou du bois avec la production de chaleur associée (fourrage issu de prairies très humides). Grâce au gain en fourrage, il espère utiliser moins de céréales pour les bêtes et du coup, il a le projet de fournir des céréales pour les biocoops. Cela conduira aussi à une réduction de l'utilisation de plastiques et autres matériaux.

-> ce projet est porté par une structure CUMA; la CUMA crée une structure commerciale + coopérative + communes (pour les déchets) + aide européenne

Composition des colis : il faut des colis hiver et des colis été (avec plus de steaks hachés et de saucisses). Mais les steaks hachés et saucisses coûtent plus cher car ils nécessitent une prestation extérieure avec une réglementation compliquée + un travail supplémentaire, et il y a une perte de poids liée au retrait des os.

Il a été réfléchi une augmentation progressive l'année dernière car Jules perdait de l'argent au final (prix non augmenté depuis 2009). Il voudrait arriver à faire un colis bio au tarif pas bio en grande distribution. Son objectif sur 2-3 ans : 15/15.5euros/kilo pour le boeuf et 15.50/16.00 euros/kilo pour le veau.

Laure Tite, ferme des Jarouille

Producteurs contents pour les groupes Brama et Thouars. Comprennent la complexité des commandes mais veulent offrir une bonne gamme. Continuent comme ça pour la prochaine année.

Baisse d'activité entre novembre et janvier pour les chèvres. C'est normal et restera comme ça. C'est l'époque des mises à bas. D'ailleurs, des chevreaux seront proposés pour Paques.

Leur répartition de débouchés est : 50% de commercialisation en AMAP (15 amaps, refusent maintenant les nouvelles), 40% Biocoop, 5-10% Ferme.

Ils emploient 2,5 plein temps sur la fromagerie. Une employée accouchera cet été donc ajustements à faire + La soeur de Laure revient avec un projet sur la ferme.

Laure Tite est salariée de la ferme. Elle a un projet d'association centré sur les chèvres, avec le développement la construction d'une fromagerie en bois. Elle est en cours de validation du devis en ce moment (chiffage du technicien à 80000 euros finançable à 40% par la région). Elle aura besoin d'aide pour le démontage/montage de bâtiments. Elle envisagera peut-être un financement participatif pour aider au montage du projet. Pour le moment, la chèvrerie est dans un ancien pigeonnier, ce qui implique un travail très physique par rapport à un vrai bâtiment (exemple : la moitié du nettoyage se fait à la main pour le moment alors que normalement, se fait au tracteur très vite). Son objectif est de monter la chèvrerie cet été. Elle passera de 35 chèvres actuellement à 40 chèvres.

Le troupeau laitier et chèvres a eu cette année 2 traites par jour jusqu'à juin, 1 traite par jour l'été et ce jusqu'à la fin de l'année. Au départ, c'était motivé par le plus faible nombre de personnes sur la ferme l'été. Mais ça s'est révélé être un gros avantage car ça a facilité la mise bas, à bat et la reprise de la lactation et

donne un lait plus riche suffisant pour la fabrication des fromages. C'est un succès pour tout le monde qui sera réitéré en 2015.

Cette année, elle a tenté de ne pas faire de traitement parasite chez les chèvres. Avec le soutien de vétérinaire "alternatif", elle a préféré un traitement à base de plantes à la place qui a très bien marché. Elle réitera cela cette année. Les vaches n'ont plus de traitement chimique non plus, uniquement un traitement à base de plantes.

Enfin, la fromagerie a eu 10 ans en décembre 2014 donc il y a une envie générale de faire une belle fête cet été.

Elodie Aubert

Elodie est ravie personnellement et professionnellement aujourd'hui. Elle est consciente qu'elle peut tout mener de front (et réussir) grâce au partenariat avec les AMAPs. Elle en profite pour remercier PETAL pour les cadeaux de naissance d'Alienor qui est un petit bébé très serein.

Elle va opérer un changement dans la rotation sur ses 45 hectares car elle observe un envahissement de fol-avoine qui est difficile à séparer dans les productions du blé. Le blé va très bien (semé le 6 décembre - tardivement pour éviter qu'il soit trop avancé en fin d'hiver). Le seigle de printemps n'est pas encore semé, elle a raté la fenêtre et doit maintenant retrouver un créneau pour faire ses semailles.

Cet été, cela fera 9 ans qu'elle fait du pain. En décembre, elle a construit le four de ses rêves. Elle a préféré ne pas faire appel à nous pour la construction. Elle a travaillé avec des ouvriers espagnols. La communication n'était pas toujours simple mais le four est finalement construit. Le four n'est pas encore en chauffe : il est toujours en séchage. Elodie est toujours dans le gros oeuvre autour du four.

Elle accueille des stagiaires sur sa ferme dont un qui veut s'installer sur Branne, une autre qui veut monter une boulangerie bio dans le Médoc. Elle essaie de se rendre disponible pour des projets comme ceux là.

Elle a embauché quelqu'un pendant son congé. Elle veut la garder car elle apporte à la structure. Ils sont maintenant 3 à la ferme. Aujourd'hui, elle n'embauche que des personnes avec au moins un CAP boulangerie car leur expérience est très utile et complémente l'expertise d'Elodie sur les particularités du levain, etc. Ils prennent aussi des initiatives bienvenues (nouvelles recettes par exemple).

Il n'y a pas de modification sur les contrats engagements sauf peut-être pour les moelleux liée à une augmentation des prix des matières premières bio.

Il est évoqué la gestion collective pour les risques d'inondations entre tous les propriétaires de terres au bord des digues. Les risques sont élevés en ce moment avec les gros coefficients de marée à venir.

Comme l'année dernière elle nous incite à commander plutôt des pains nature dont l'origine est 100 % de sa ferme. Elle essaie le plus possible de trouver des graines locales (Dordogne, etc) pour éviter des importations de très loin pour ses pains spéciaux.

Anthony et Didier, Maraichage Thouars

Le bilan 2014 est difficile après une mauvaise saison 2013. Il y a de moins en moins de paniers à Thouars, il ne peut plus se permettre de perdre plus de paniers. Il a besoin de 35 paniers le mercredi.

Pour l'instant, il fournit l'AMAP de Gujan (marche bien), Petal (marche pas très bien) et le Barp (tout petit groupe). Il cherche des activités autres (via des associations).

Il envisage de nouvelles cultures pour varier les légumes : Physalis, patate douce, endive.

Sa situation est critique aujourd'hui. Il a besoin de passer à un engagement sur 1 an pour avoir une visibilité sur la planification. Une période d'engagement d'avril à mars lui irait (ou janvier-décembre).

La réflexion sur le passage à 1 an et sur la signature de contrats type Amap devrait être discuté entre adhérents et maraichers dans une réunion spéciale. Il faut faire attention à ce qu'un passage à 1 an n'induisse pas des départs.

Il y a une urgence à trouver des solutions, pas qu'en terme de contrat mais aussi et surtout en termes d'adhérents.

La particularité du groupe sur Thouars est que les personnes viennent d'assez loin (Gradignan, centre, Boulevards) par rapport au groupe de Brama. Il est évoqué la possibilité de se rapprocher du centre pour peut-être attirer des personnes là où la densité de population est plus grande mais cela pourrait aussi éloigner d'autres adhérents et donc provoquer des départs.

Le groupe de Thouars inclut beaucoup de personnes qui restent temporairement (étudiants, ...) ce qui contribue à la fragilité du groupe.

Il faut que l'association trouve une solution à cette situation d'urgence. Valérie conseille de faire un point précis avec Anthony basé sur ses recettes et ses dépenses pour que le groupe et lui discutent ensemble en profondeur de solutions.

Valérie Gandré, maraichage Brama

Un bilan a déjà été fait auprès du groupe en fin d'année pour prévoir les nouvelles mises en cultures et achats de semence. Elle ne revient pas dessus aujourd'hui.

La planification est déjà faite en début d'année pour toutes les saisons donc c'est logique de faire un engagement sur 1 an.

Elle ne fera pas d'endive, ça lui paraît dangereux. Elle fera de la patate douce suite à la réunion de cet hiver.

Elle est en plein dans les semis de tomates et courgettes sous les tunnels et serres. Les fraises sont en fleur.

Côté économique, un bilan a été fait en début d'année avec un petit groupe de Brama (à partir de tout le bilan comptable de Valérie et des recettes apportées par des AMAPs et autres débouchés). Elle ne gagne pas bien sa vie. Ses ventes sont de 90% en AMAP et 10% en cantine, avec 2 temps pleins + 12h par semaines. Elle compte 80 parts aujourd'hui. Suite à différents scénarios, une proposition consiste à augmenter l'année prochaine le nombre de parts de récolte (50 au lieu de 45) et son débouché cantine.

Le contrat de type AMAP proposé pour la nouvelle saison est présenté. Il explicite les engagements du producteur et de l'adhérent. Il est voté à l'unanimité que nous passons à ce contrat là sur une durée d'un an.

Anthony Galindo

L'année a marché plus ou moins bien pour Anthony dans son exploitation et dans sa relation avec les adhérents. Il y a eu plusieurs changements au cours de l'année (œufs, bocaux en verre notamment). Il a besoin de notre soutien et nous devons éviter que le nombre d'engagements ne se réduise.

Anthony quitte les terres de Didier Morvan et déménage sa ferme à la sortie de Périgueux en rejoignant un GAEC. Ceci devrait lui apporter un cadre plus clair pour la gestion, un accès à une salle d'abattage proche, et des moyens de locomotion plus performants.

Il prévoit des augmentations pour l'année prochaine.

Sur le groupe de Thouars, il y a 18 commandes de poulets sur 22 adhérents. C'est signe que les adhérents sont contents. Sur Brama, il y a quelques personnes qui arrêtent.

3. Bilan financier 2014

Dépenses : 677€; Recettes : 1090€ (adhésions=556€ + restauration forum= 534€)

Bilan positif si ce n'est une dépense en lettres suivies (pour la remise des chèques) un peu élevée. Bilan voté à l'unanimité

4. Projet de cycle de soirées conférence/repas/débat

Dans un contexte avec beaucoup de "concurrence" (Ruches, Drive) et la difficulté à atteindre un équilibre à Thouars notamment, l'objectif est de contribuer aux échanges et faire connaître le modèle AMAP. Ce sera fait sous la forme de soirées conférence/repas/débat au Dome de Talence. L'objectif du repas est de préparer le débat grâce aux échanges qui auront lieu, et de faire connaître les produits de nos producteurs. Sa préparation devra cependant être la moins contraignante possible.

Le directeur du dome de Talence est partant pour l'initiative. La fréquence du cycle de conférences sera trimestriel (18 juin, 24 septembre et 3 décembre a priori).

Il y aura un besoin de bénévoles pour constituer le groupe d'organisation (préparation de la soirée, choix des débats, orateurs, organisation du repas sur place).

Il faudra communiquer sur les soirées débats : flyers, Talence Mag, Gazette de l'Utopia.

Le prix restera à discuter mais l'objectif n'est pas du tout de faire du bénéfice.

Cette initiative est adoptée à l'unanimité.

5. Renouvellement du conseil d'administration

En 2014 : Ghislaine Nicolas, Didier Tavant, Olivier Peyrelongue, Nevile Maher, Romain Chevalier, Aurore Sebastiao, Catherine Joanlanne, Claude Garnier.

En 2015 : Ghislaine Nicolas, Catherine Joanlanne, Marion Haie, Olivier Peyrelongue, Nevile Maher, Dominique Blanchard, Romain Chevalier.

Le nouveau conseil est adopté à l'unanimité

La séance est levée à 19h. L'assemblée générale se termine par un apéritif sympathique autour de patés, fromages, pains et autres petits délices.